

PÉNITENCIER D'HALIFAX.

RAPPORT DU PRÉFET.

PÉNITENCIER D'HALIFAX,

Janvier, 1875.

MONSIEUR,—En soumettant mon rapport annuel pour 1874, j'éprouve une vive satisfaction à vous informer que l'administration des affaires du pénitencier a progressé à mon entière satisfaction pendant les douze mois qui viennent de s'écouler. Les officiers, en général, ont rempli leurs devoirs respectifs avec zèle et fidélité.

La conduite des prisonniers, sauf dans un ou deux cas, mérite assurément de grands éloges.

Règle générale, ils ont été laborieux et ils se sont bien comportés, évitant avec soin de ne causer aucun trouble ou désagrément à leurs gardiens. Les gratifications et les galons de bonne conduite ont produit un effet salutaire des plus signalés, tout en excitant chez eux à un haut degré de l'émulation pour obtenir une récompense en argent ainsi que ces marques de distinction. Toutes ces faveurs réunies aux instructions religieuses qu'ils reçoivent, au privilège qu'ils ont d'assister à l'école, et à l'avantage hautement apprécié par eux d'avoir accès aux livres d'une bibliothèque bien assortie, ont contribué à un haut degré à assurer leur bien-être sous tous les rapports.

Les cas exceptionnels, auxquels je viens de faire allusion, n'affectent que deux individus, qui même ont été les seuls à souffrir dans ces circonstances, vu que leur exemple n'a produit aucun mauvais effet parmi leurs compagnons de détention qui fuient invariablement leur société autant que possible.

Une tentative infructueuse d'évasion a eu lieu en septembre dernier de la part d'un détenu qui travaillait sur la ferme, et qui fut pris avant d'avoir pu s'en échapper; on le trouva caché dans une grange, d'où on le ramena au cachot, où il a subi la peine attachée à son indiscrétion.

Comme l'année dernière les recottes du pénitencier sont provenus presque exclusivement de la manufacture de balais et de l'atelier de cordonnerie. Ce dernier département a fort bien réussi, si l'on considère le nombre d'ouvriers qui y ont été employés, et la somme improductive de travail que l'on y a fait pour les détenus de l'établissement.

La perte considérable, éprouvée par suite du mauvais état de la grande quantité de millet reçu en premier lieu et qui était avarié et cassé a sensiblement affecté les opérations de cette branche importante de notre industrie. Quant à l'estimation des dommages qu'on a faits, et qui se trouve indiquée dans l'Etat de la dépense et du revenu, je considère qu'elle est basée sur des faits réels, attendu que le fabricant en chef des balais a rejeté une grande quantité du millet comme tout à fait impropre aux fins de la fabrication. Néanmoins la dernière quantité reçue est de bien meilleure qualité, et nous est arrivée au moins en assez bon état; et j'ai la confiance que les résultats que l'on obtiendra cette année seront plus encourageants que ceux de l'année dernière.

L'inconvénient de ne pouvoir emmagasiner dans un endroit convenable les balais fabriqués et qui s'accumulent depuis trois ou quatre mois passés, se fait sensiblement sentir, vu que nous n'avons pas à notre disposition de lieu plus propice que les cellules, qui sont vacantes, et que dans ces cellules les balais ne manquent pas à se détériorer bientôt par les ravages des souris et l'action de la nielle. Nous avons été obligé d'emplir la partie supérieure de la maison des bains de millet, que l'humidité prove-